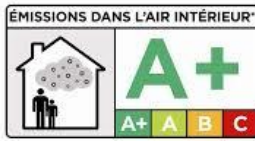


HUILE POUR MEUBLES SANS SOLVANTS code 2049



PROPRIETES

Produit incolore à base de matières premières naturelles, sans solvants. Bonne pénétration dans le bois. Microporeux et antistatique. Mets en valeur la structure du bois.

COMPOSITION

Huile de lin, huile de Carthame, huile de soja, huile de noix, huile de bois, huile de ricin, cire d'abeilles, huile d'olive, cire de Carnauba, acide silicique, résine de colophane, cobalt, zirconium, manganèse et savon de Zinc.

DOMAINES D'APPLICATION

Toutes surfaces en bois (meubles et aménagements intérieurs) à l'exception des plans de travail.

PREPARATION DU SUPPORT

Le support doit être sec (bois de moins de 14% d'hygrométrie) exempt de taches de graisse et de salissures. Un ponçage à l'aide d'un abrasif de grain 240 est recommandé.

MISE EN ŒUVRE

Le produit peut être appliqué à froid ou à chaud (max. 80°C) au pinceau, rouleau ou au pistolet. Laisser pénétrer le produit pendant 30 à 60 minutes puis effectuer un passage à l'aide d'un pad vert et polir avec un pad blanc.

L'huile peut également être appliquée à l'aide d'un chiffon et polie après 30 à 60 minutes.

Nous recommandons, pour une belle finition, une deuxième application à l'aide du même produit ou une application de CIRE DURCISSANTE 2061.

Effectuer un essai préalable.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (modif le 24/11/2014)

EUROP LABO - BIOFA, 3 rue Gutenberg, Z.A., B.P. 39, 67610 LA WANTZENAU

IMPORTANT : Pendant l'application et durant le temps de séchage, veillez à bien ventiler et aérer les locaux.

ENTRETIEN : Les surfaces traitées avec la FINITION PRO 2049 doivent, en cas de nécessité, être entretenues avec le même produit. Dans ce cas on refait une fine application au chiffon suivie d'un polissage.

SECHAGE

Sec et recouvrable après 6 à 12 heures (à 20-23°C / 50-55% d'hygrométrie). Le séchage à cœur et la résistance optimale est obtenue au bout de 7 à 10 jours.

CONSOMMATION / RENDEMENT

Consommation 20 à 30 ml/m², rendement 35 à 50 m²/litre.

NETTOYAGE DU MATERIEL :

Avec le diluant BIOFA 0500 immédiatement après utilisation.

STOCKAGE

Au frais et au sec. Bien refermer les conditionnements. Il peut y avoir une formation de peau qui doit être enlevée avant réutilisation.

CONDITIONNEMENT

750 ml bidon en tôle.

CONSEILS DE SECURITE

Laisser sécher les chiffons imbibés bien étalés sur des surfaces non inflammables (risque d'auto inflammation) ou les tremper dans l'eau. Ils pourront ensuite être mis dans les ordures

ménagères.

Les produits naturels se gardent également hors de portée des enfants.

Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

RECYCLAGE

Ne pas jeter les résidus dans l'égout, les faire sécher à l'air libre, secs ils seront plus facilement recyclés. Déposer les conditionnements vides et les résidus solides dans une déchetterie.

Recyclage : Déchets liquides EAK 080102

Internet : www.biofa.fr

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (modif le 24/11/2014)